

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 23 septembre 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 17 septembre 2024 s'est réuni le Lundi 23 septembre 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, HAY Florence, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, NOSMAS Karen, FIGUES Fatima, DUBRANA Didier, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, BALLEREAU Marie-Catherine.

Pouvoirs : de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, Maire, de CARUHEL Maud à CARDOIT Patrick, de NOSMAS Karen à BLANCHARD Stéphane, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de DUBRANA Didier à FIGUEIRA Muriel, de GASSER Anne-Laure à PASCAL Alain, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de BONNET Gilbert à VERDIER Françoise, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

G.35

Mesures de réparation Jeunes Mineurs PJJ

Le BIJ INFO jeunes de Marmande dans le cadre de ses missions de prévention, et d'accompagnement de la jeunesse travaille depuis des années en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Dans le cadre de ses missions, la PJJ doit mettre en place des mesures de réparation avec des mineurs de Marmande ou du secteur Marmandais.

A deux ou 3 reprises, avant la Crise COVID, le BIJ avait accueilli des mineurs en mesure de réparation sur des actions d'animation ; de co-encadrement ou encore de préparation de ces actions comme durant le festival URBANCE.

L'Espace Jeunes de Marmande (BIJ info jeunes / accueil jeunes) souhaite pouvoir réitérer cette expérience afin d'accueillir des jeunes mineurs durant des actions spécifiques comme le Festival Urbance, la semaine de la Jeunesse, semaine prévention ; pour formaliser une activité d'aide ou de réparation conséquemment à une infraction, ceci s'inscrivant dans une démarche éducative.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'accueillir des jeunes mineurs sous la responsabilité de la PJJ pour effectuer une mesure de réparations pénales auprès de l'espace jeunes et plus précisément du BIJ info jeunes dans le cadre d'actions éducatives.
- Approuve** la signature de convention de mise en œuvre d'une activité d'aide ou de réparation pour des jeunes mineurs du Territoire Marmandais suivis par la PJJ d'Agen.
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cette action.

Votants : 32 - Abstention : 00 - Exprimés : 32
Contre : 00 Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 23 septembre 2024

La secrétaire de séance
Dominique MARTIN



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 27.10.2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 27.10.2024..

La Secrétaire de séance
Dominique MARTIN



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

